

SELARL L. ROBERT ET ASSOCIES

Société d'Avocats

6, rue Lalande – B.P. 60145 – 01004 BOURG EN BRESSE CEDEX – Tél. : 04 74 24 77 66

Mail : selarl@avocatsconseil-bourg.com

AFFAIRE : CIFD / (BIEN CHAPELLE DE LA TOUR)
20210017 - LR/MP

Tribunal Judiciaire de BOURGOIN JALLIEU
Juge de l'Exécution Immobilier
RG n°21/00117

DIRE RECTIFICATIF EN ANNEXE
AU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

POUR :

La société **CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT**, société anonyme à conseil d'Administration au capital de 124.821.703,00 €, dont le siège est à PARIS 8^{ème} arrondissement (75008), 26/28 rue de Madrid, identifiée au SIREN sous le numéro 379 502 644 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, venant aux droits de la **SA CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE RHONE ALPES AUVERGNE** suite à une **fusion absorption en date du 1^{er} juin 2015**, prise en la personne de ses représentants légaux en exercice et domiciliés en cette qualité audit siège .

CREANCIER POURSUIVANT

SCP MAGUET et Associés
Maître Laurent MAGUET
Avocat au barreau de Bourgoin Jallieu
Postulant

SELARL L.ROBERT et Associés
Avocat au barreau de l'Ain
Plaidant

CONTRE :

- TRESOR PUBLIC, à domicile élu dans son inscription d'hypothèque judiciaire provisoire au Service de Publicité Foncière de BOURGOIN-JALLIEU (Isère) du 10 avril 2018, volume 2018 V n°1087 et dans son inscription d'hypothèque judiciaire définitive se substituant à la précédente, au Service de Publicité Foncière de BOURGOIN-JALLIEU (Isère) du 16 octobre 2018, volume 2018 V n°3220 ainsi que dans son inscription d'hypothèque légale au Service de Publicité Foncière de BOURGOIN-JALLIEU (Isère) du 19 novembre 2018, volume 2018 V n°3608 **dans les bureaux du Comptable du Pole de Recouvrement Spécialisé de l'Ain, Centres des Finances Publiques de BOURG EN BRESSE, situé 5 rue de la Grenouillère à 01000 BOURG EN BRESSE**

CREANCIER INSCRIT

**Maitre Adelaïde FREIRE-MARQUES
Avocat au barreau de Bourgoin-Jallieu**

- CREDIT MUTUEL, à domicile élu dans son inscription au Service de Publicité Foncière de BOURGOIN JALLIEU (Isère) du 15 septembre 2005, volume 2005 V n°3187, **en l'étude de Maître BAUD, Notaire Aux Abrets (38), 34 rue Gambetta- 38490 LES ABRETS EN DAUPHINE**

CREANCIER INSCRIT

Non comparant ni représenté

DIRE :

Dans le cahier des conditions de ventes déposé le 20 août 2021 auprès du greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURGOIN-JALLIEU, il est mentionné **par erreur** que le bien saisi a la désignation cadastrale suivante :

Sur la commune de LA CHAPELLE DE LA TOUR (38), 75 route des Ayes:

Une maison à usage d'habitation et terrain attenant figurant au cadastre de ladite ville sous les références suivantes :

Section	Numéro	Lieudit	Contenance
A	1069	LE VILLAGE	0ha 08a 99ca

La désignation cadastrale correcte du bien saisi est la suivante :

Sur la commune de LA CHAPELLE DE LA TOUR (38), 75 route des Ayes:

Une maison d'habitation avec terrain attenant, figurant au cadastre de ladite ville sous les références suivantes :

Section	Numéro	Lieudit	Contenance
AE	0017	75 Route des Ayes	0ha 35a 16ca

Fait à Bourgoin-Jallieu, le 24 octobre 2022

Me Laurent MAGUET